



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
10 avril 2014
Français
Original : anglais

Session annuelle de 2014

23-27 juin 2014, Genève

Point 13 de l'ordre du jour provisoire

FNUAP – Programmes de pays et questions connexes

Fonds des Nations Unies pour la population

**Prolongation de programmes de pays dans la région
de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale**

Note du Directeur exécutif

Résumé

On trouvera dans la présente note des informations sur la deuxième prolongation d'un an du programme du Fonds de Nations Unies pour la population (FNUAP) en Guinée-Bissau.

Selon les procédures établies, le Directeur exécutif approuve les demandes de prolongation de six mois et les premières demandes de prolongation d'un an, les demandes de prolongation pour une deuxième et une troisième année devant être soumises au Conseil d'administration pour approbation.

Le Conseil d'administration pourra décider d'approuver la deuxième prolongation exceptionnelle du programme de la Guinée-Bissau pour un an (voir tableau joint).



Tableau 1
Prolongation nécessitant l'approbation du Conseil d'administration

Pays	Période sur laquelle portait le programme d'origine	Période de la prolongation proposée	Explications		
			Harmonisation à l'échelle du système des Nations Unies	Évolution politique du pays	Questions de mise en œuvre et questions diverses
Guinée-Bissau	2008-2012 2013-2014 (première de deux ans)	2015 (deuxième prolongation d'un an)	<p>Le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, 2008-2012, a été prolongé de deux ans à la fin de 2014. L'équipe régionale du Groupe des Nations Unies pour le développement a approuvé une nouvelle prolongation d'un an jusqu'à la fin de 2015.</p> <p>En raison du calendrier politique du pays, et comme une élection présidentielle et des élections législatives sont prévues en avril 2014 et qu'il y aura très probablement un second tour de l'élection présidentielle en mai 2014, un nouveau gouvernement ne pourra être formé à temps pour permettre une discussion et un examen du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et des programmes de pays pour présentation au Conseil d'administration en 2014. La programmation commencera durant le deuxième semestre de 2014, une fois un gouvernement mis en place.</p>	<p>La Guinée-Bissau souffre de longue date d'instabilité politique et sociale, aggravée par le coup d'État d'avril 2012. La situation politique demeure précaire mais les élections prévues en 2014 laissent espérer un nouveau départ.</p> <p>Deux ans après le coup d'État, la situation économique et sociale de la Guinée-Bissau s'est aggravée. Les services sociaux se sont encore affaiblis et les recettes publiques ont à nouveau diminué.</p> <p>L'élection présidentielle et les élections législatives prévues en avril 2014 bénéficient d'une aide de divers partenaires, principalement la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, l'Union européenne et le Timor-Leste. L'achèvement pacifique de ces consultations électorales et une bonne mobilisation des ressources pour reconstituer les institutions et rétablir les services publics sont indispensables pour que le pays sorte de l'impasse actuelle.</p> <p>L'aide du système des Nations Unies à la Guinée-Bissau, et notamment celle du FNUAP s'agissant de la santé de la procréation, est d'importance vitale pour la population, étant donné la très faible capacité de l'État et la réduction des services sociaux.</p>	<p>La prolongation permettra de continuer à appliquer le programme en cours et tous ses éléments. Le programme sera aligné sur le nouveau plan stratégique du FNUAP, 2014-2017.</p> <p>Les éléments du programme sont les suivants : a) améliorer la fourniture et augmenter l'utilisation des soins de santé sexuelle et procréative intégrés (planification familiale, santé maternelle et lutte contre le VIH/sida); b) améliorer la prestation des services de santé sexuelle et procréative, et l'éducation sexuelle des jeunes, en particulier des adolescentes; c) améliorer l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes; et d) renforcer les politiques nationales et le programme de développement multilatéral.</p> <p>Le programme sera adapté aux questions et aux besoins humanitaires qui pourraient se présenter en cas de troubles sociaux ou si un conflit éclate à la suite des élections ou d'autres événements.</p>